

Dispositif Cadre de Soutien en faveur des Arts de la Rue et de la Piste

Monsieur le Président, Monsieur le VP, mes chers Collègues,

C'est avec humilité que je prends la parole en ma qualité de nouvelle Présidente de la Commission Culture, sur ce nouveau rapport cadre de soutien en faveur des Arts de la Rue et de la Piste, cher à ma prédécesseur Corinne Rufet, que je félicite de l'excellent travail mené avec le vice-président, les services, et les acteurs du secteur des arts de la rue et de la piste pour que ce nouveau dispositif régional voit le jour.

Ce rapport est le fruit d'une longue et étroite concertation avec tous les acteurs de ce secteur culturel, et a donné lieu à des multiples échanges avec les différentes fédérations et représentants des arts de la rue et de la piste, des échanges qui se sont poursuivis jusqu'à la fin du processus de rédaction de ce rapport.

A ce titre, j'aimerais renouveler mes félicitations aux services et remercier Julien Dray de la disponibilité et l'écoute qu'il accordé aux différentes fédérations et à leur revendication.

Cette attention est à la hauteur de l'enjeu que porte ce nouveau dispositif cadre pour l'ensemble de notre politique régionale en matière de Culture :

Car faut-il le rappeler la filière des arts de la rue et de la piste, est un champ culturel très stratégique pour notre territoire francilien :

- Très stratégique, car il est aujourd'hui grâce à sa caractéristique d'itinérance le meilleur outil culturel pour combattre l'inégalité territoriale dans l'accès à la culture des franciliens.**
- En allant au plus près des habitants, les arts de la rue et de la piste pallient clairement aux carences de l'offre culturelle dans nos territoires enclavés.**
- En réinvestissant l'espace public de façon originale, les arts de la rue et de la piste sont le meilleur moyen de toucher un public encore trop**

souvent exclu ou en sentiment d'exclusion face à l'offre culturelle traditionnelle.

- En proposant des spectacles gratuits ou peu onéreux, en proposant un large panel de discipline artistique, en allant au devant de son public, en investissant l'espace public, les arts de la rue et de la piste sont certainement un des instruments culturels les plus efficaces pour lutter contre ces barrières sociales, culturelles et géographiques.

Malgré tous ces atouts, les arts de la rue et de la piste sont pourtant et ne l'oublions pas, un secteur fragile, pas toujours reconnu à sa juste valeur culturelle, reléguée parfois à des aides publiques en politique de la ville ou animation de quartier, alors que ce sont de véritables disciplines artistiques riches, variées, terriblement créatives qui méritent cette reconnaissance de la part des institutions publiques !

L'état des lieux proposé dans le rapport nous rappelle que sur 115 événements arts de la rue dans l'année, 56% disposent d'un budget artistique ne dépassant pas les 10 000. Que 50% des compagnies franciliennes réalisent au maximum 7 représentations en rue en Ile-de-France, tandis que l'ensemble des compagnies sur le territoire national réalise en moyenne 44 représentations annuelles au total incluant celles dans les autres régions et à l'étranger.

Pourtant l'Ile-de-France est riche de ce tissu culturel, puisqu'elle accueille près de 30% des compagnies des arts de la piste de toute la France.

Aujourd'hui le soutien régional existe, il est même significatif, avec un soutien financier toutes aides régionales culture confondues de plus d'1,4 millions en 2012 à la filière.

Néanmoins, si l'on veut porter à notre niveau régional une politique forte et volontariste de soutien aux arts de la rue et de la piste, car c'est à mon sens, l'échelon qui me semble le plus pertinent pour aider à la structuration de ce secteur d'activité culturel d'intérêt général et d'avenir, il est nécessaire de doter notre politique régional d'un dispositif cadre spécifique aux besoins et aux problématiques des principaux protagonistes des arts de la rue et de la piste !

C'est chose faite et je m'en félicite, dans cette dernière étape du travail collaboratif de définition de notre nouvelle politique régionale de soutien aux arts de la rue et de la piste, mon groupe a souhaité pour renforcer encore la pertinence de ce rapport apporter quelques propositions d'ajustement par le biais des amendements qui vous seront présentés un peu plus tard monsieur le vice-président, et pour lesquels je l'espère vous porterez une attention bienveillante.